(PAR COURRIEL)

Bonjour,

J'espère que vous allez bien.

Je vous écris au nom de Québec solidaire, en réponse à la demande d'engagement que vous nous avez fait parvenir.

Voici les réponses de ma formation politique :

1. Vous engagez-vous à modifier la Loi R-20 afin d'étendre à l'industrie de la construction les dispositions anti-briseurs de grève prévues au Code du travail?

Oui. Québec solidaire consolidera les lois anti-briseurs de grève au Québec, en plus d'interdire les lockouts. Mais ce n'est pas tout. Face aux récentes attaques antisyndicales et aux mutations du marché du travail, un gouvernement solidaire retirera les récentes lois attaquant les droits du travail et syndicaux des Québécoises et Québécois. Il réformera le Code du travail afin de protéger et d'élargir les droits des travailleuses et des travailleurs, notamment en facilitant la syndicalisation, en renforçant la protection syndicale et en reconnaissant le droit aux grèves politiques et de solidarité.

2. Vous engagez-vous à ne pas reprendre les reculs proposés dans le projet de loi 27 concernant les RSS et à plutôt consolider leur présence, leur indépendance, leur formation et les ressources mises à leur disposition?

Oui. Le député solidaire d'Hochelaga-Maisonneuve, Alexandre Leduc, s'est porté à leur défense dans le cadre du projet de loi 27 déposé par la CAQ qui cherchait à réduire drastiquement leur présence sur les chantiers. Les RSS à temps plein sont un maillon absolument essentiel de la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs et travailleuses sur les chantiers. Un gouvernement solidaire les maintiendra, et consolidera leur présence, leur indépendance, leur formation et les ressources mises à leur disposition.

3. Vous engagez-vous à préserver le programme *Pour une maternité sans danger* et à adapter son application aux réalités de l'industrie de la construction, notamment en ce qui concerne le maintien du lien d'emploi et l'indemnisation?

Oui. Un gouvernement solidaire bonifiera le programme « Pour une maternité sans danger » afin de renforcer la sécurité des femmes enceintes et de leurs enfants à naître sur les chantiers et de faire du milieu de la construction un environnement plus adapté à leur

réalité.

4. Êtes-vous favorable à une réforme du mode de scrutin prévu par la Loi R-20 afin d'accroître la participation et de rendre le vote plus accessible, moderne, sécuritaire et confidentiel?

Oui. Québec solidaire souhaite accroître la participation directe des travailleuses et travailleurs dans les décisions qui les concernent. Une réforme du mode de scrutin de la Loi R-20 s'inscrit dans cet objectif.

5. Vous engagez-vous à évaluer les effets des nouvelles règles de mobilité et à apporter les correctifs nécessaires afin de protéger les possibilités d'emploi des travailleuses et des travailleurs locaux?

Oui. Un gouvernement solidaire évaluera les effets des nouvelles règles de mobilité et apportera les correctifs nécessaires afin de protéger les possibilités d'emploi des travailleuses et des travailleurs locaux.

6. Vous engagez-vous à mettre en place une stratégie québécoise permettant de mieux planifier et répartir les travaux de construction dans le temps et entre les régions?

Oui. Québec solidaire est notamment favorable à revoir les mécanismes et critères d'appel d'offres, dans le but de les régionaliser davantage et de lutter contre la précarité de l'emploi.

7. Quelle est votre vision d'une transition environnementale juste pour l'industrie de la construction et quelles mesures comptez-vous mettre en place afin d'y associer les travailleurs et leurs représentants?

Québec solidaire conçoit la transition environnementale comme une opportunité pour l'industrie de la construction du Québec de se réorienter vers la construction d'infrastructures qui renforcent véritablement notre souveraineté énergétique. Le plan de transition de Québec solidaire prévoit plusieurs mesures afin de développer les infrastructures de transport collectif, les logements sociaux et communautaires réellement abordables et d'encourager la rénovation de bâtiments visant à réduire les factures d'énergie. De plus, Québec solidaire souhaite faire du secteur forestier un pilier de la transition en adoptant une stratégie québécoise de développement du bois d'ingénierie et des matériaux biosourcés, ainsi que de leur utilisation dans la construction.

Un gouvernement solidaire planifiera ses réformes de concert avec les acteurs du milieu de la construction, notamment les organisations syndicales, en plus d'offrir un soutien aux travailleurs et travailleuses pour s'assurer qu'ils et elles ne soient pas les perdants de cette transition.

8. Vous engagez-vous à accroître les investissements et l'accès à la formation continue afin d'améliorer la qualification et la rétention de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction?

Québec solidaire est ouvert à bonifier les investissements et l'accès à la formation continue afin d'améliorer la qualification et la rétention de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Un gouvernement solidaire évaluera la meilleure façon d'y parvenir.

9. Vous engagez-vous à renforcer les inspections et l'utilisation des données de la CCQ et des organismes gouvernementaux afin de lutter contre le travail au noir et les heures non déclarées?

Oui. Québec solidaire s'engage à renforcer les inspections et l'utilisation des données de la CCQ et des organismes gouvernementaux afin de lutter contre le travail au noir et les heures non déclarées. Québec solidaire est d'ailleurs le seul parti à prôner un réinvestissement massif dans les services publics de l'État.

J'espère que le tout est conforme à vos attentes.

N'hésitez pas à me réécrire si vous avez des questions, des commentaires ou d'autres demandes d'engagements à nous faire parvenir.

Passez une excellente soirée.

Solidairement,